

Notger et Hériger face au passé lointain du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège*

J.R. WEBB

Harvard University

« Parachuté » dans une région convoitée, l'évêque Notger était l'espoir de l'empereur Otton I^{er} dans ses menées visant à associer Liège et la Lotharingie, plus étroitement, à l'orbite impériale. Il a non seulement réussi dans cette entreprise, mais aussi à mener Liège à de nouveaux sommets de prospérité. Plusieurs communications de ce colloque traitaient de la politique de Notger; d'autres étaient liées à sa contribution culturelle. La présente est à la confluence des deux secteurs : elle vise à élucider les efforts de Notger qui, assisté par Hériger de Lobbes, cherchait à construire le passé local — en ce compris, le passé épiscopal — et à expliquer les implications politiques de cet effort de reconstruction.

En même temps que les évêchés impériaux recevaient de l'empereur d'énormes dotations en terres et en droits divers, subventions qui leur ont permis de devenir des principautés ecclésiastiques, leurs évêques ont souvent commandé des entreprises hagiographiques et historiographiques, visant à dresser le portrait de leurs prédécesseurs. Ces nouveaux princes-évêques utilisaient l'écrit — un outil que ne maîtrisaient pas aussi bien leurs homologues laïcs à la fin du x^e siècle. Ce phénomène peut donc être considéré comme un sous-produit de « l'Église impériale » des empereurs ottoniens¹.

Pour insérer dans un contexte plus large le travail qu'a accompli Notger en matière d'histoire épiscopale, il faudrait comparer son activité avec celle de ses collègues de l'épiscopat lotharingien, surtout les évêques qui ont obtenu une charge une décennie avant Notger, grâce à l'influence du frère de l'empereur, l'archevêque

* Il me plaît de remercier Guy Philippart pour son aide dans la traduction de la première version de cette communication, et Alexis Wilkin, qui a regardé et amélioré la version finale. Les erreurs qui restent sont les miennes.

1. Sur la conception du « *Reichskirchensystem* », un terme dont la pertinence pour l'époque médiévale a été discutée, voir, T. REUTER, The « Imperial Church System » of the Ottonian and Salian rulers : a reconsideration, *Journal of Ecclesiastical History*, t. 33, 1982, p. 347-374. Mais nous devons résister à la tentation à considérer un « système » au Moyen Âge comme un mécanisme qui fonctionne toujours bien. Voir aussi les remarques en conclusion du colloque du Professeur Kupper, qui préfère le terme « programme ».

Brunon de Cologne. L'arrivée de ce dernier marqua le début d'une nouvelle phase dans les relations entre les empereurs ottoniens et leurs évêques, particulièrement en Lotharingie². Il semblerait que Gérard, évêque de Toul (963-994), ait essentiellement inventé le culte de saint Mansuy, l'évêque fondateur légendaire de Toul, et fait de lui un missionnaire irlandais du premier siècle³. Gérard encouragea aussi l'hagiographie de saint Èvre — un de ses prédécesseurs du VI^e siècle⁴. De son côté, Wicfrid, évêque de Verdun (959-983), commença le projet d'entourer la cathédrale d'églises dédiées à ses saints prédécesseurs : par exemple, le monastère de Saint-Paul⁵. Enfin l'évêque Thierry de Metz (965-984), qui avait largement enrichi sa ville avec les reliques de martyrs italiens acquises lors des campagnes impériales, voulut garder dans sa cathédrale les restes de l'évêque fondateur de Metz, saint Clément, même si cet objectif, en fin de compte, ne fut pas atteint⁶.

La liste des évêques impériaux qui ont essayé d'exploiter les pouvoirs sacrés des saints évêques en vue d'asseoir leur propre prestige continue avec Notger et ceux

-
2. Cf. Ruotger, *Vita Brunonis*, c. 37, éd. I. OTT, MGH SS rer. Germ. n.s. 10, p. 39. Pourrait-on constater que le « *Reichskirchensystem* » avait mieux fonctionné en Lotharingie que dans beaucoup d'autres régions impériales? Même dans sa critique, Reuter semble prêt à admettre qu'au moins certaines des caractéristiques du « *Reichskirchensystem* » étaient plus présentes en Lotharingie qu'ailleurs; par exemple les nominations fréquentes de Saxons comme évêques lotharingiens (p. 356) et le fait que, avec la Franconie, la Lotharingie suivit le schéma « traditionnel » de l'allocation des comtés aux évêques (p. 362).
 3. Voir M. GOULLET, Les saints du diocèse de Toul (Sources hagiographiques de la Gaule VI), *L'hagiographie du Haut Moyen Âge en Gaule du nord : manuscrits, textes et centres de production*, éd. M. HEINZELMANN, Stuttgart, 2001, p. 11-42. La *Vita Mansueti* par Adso de Montier-en-Der (BHL 5209-5210), éd. M. GOULLET dans CCCM, t. 198, 2003, p. 131-170, présente un cas parallèle à celui d'Hériger, où un moine savant conçoit l'hagiographie épiscopale à la demande d'un évêque. De plus, Hériger et Adso ont tous deux entrepris leurs travaux à peu près au même moment, au milieu des années 970.
 4. *Vita Apri* (BHL 616). Sur les *Miracula Apri* (BHL 618), voir J. NIGHTINGALE, Bishop Gerard of Toul (963-994) and attitudes to episcopal office, dans *Warriors and churchmen in the High Middle Ages : essays presented to Karl Leyser*, éd. T. REUTER, London, 1992, p. 41-62.
 5. De plus, dans une charte datée 10 avril 971, Wicfrid confie la charge de l'église Saint-Martin (au sud de la ville) aux moines de Saint-Paul, avec l'intention qu'ils vénèrent là saint Airy, un autre des saints évêques de Verdun, éd. J.-P. ÉVRARD, *Actes des princes lorrains 2.3 (A) : les évêques de Verdun, des origines à 1107*, Nancy, 1977, n° 27, p. 66 : *abbatiam quoque sancti Martini in suburbio Viridunensi sitam, abbati praedicto fratribusque ea conditione contulimus quo et monasterium pro posse construant, insuper et corpus beati Agerici gloriosissimi confessoris Christi quod in eadem quiescit ecclesiarum omni diligentia custodire et venerari non desinant...* Voir F. HIRSCHMANN, *Verdun im hohen Mittelalter : eine lotharingische Kathedralstadt und ihr Umland im Spiegel der geistlichen Institutionen*, Trier, 1996, p. 213-237.
 6. Pour Thierry et les reliques des martyrs italiens, voir A. WAGNER, Collection de reliques et pouvoir épiscopal au X^e siècle : l'exemple de l'évêque Thierry I^{er} de Metz, *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 83, 1997, p. 317-341; pour sa tentative de déplacer les reliques de saint Clément, voir J.-Ch. PICARD, Le recours aux origines : les Vies de saint Clément, premier évêque de Metz, composées autour de l'an mil, *Religion et culture autour de l'an mil : royaume capétien et Lotharingie*, éd. D. IOGNA-PRAT et J.-Ch. PICARD, Paris, 1990, p. 291-299.

élevés après lui à l'épiscopat, comme l'archevêque Egbert de Trèves. Elle comporte aussi des élèves de Notger, comme Haimon de Verdun et Adelbold d'Utrecht⁷. Et bien sûr, on ne peut pas oublier la vaste entreprise hagiographique et historiographique (la seule qui pourrait rivaliser avec les travaux d'Hériger) menée à Cambrai sous l'évêque Gérard, qui a produit non seulement deux *vitae* d'anciens saints évêques, mais aussi une histoire diocésaine complète, composée au milieu des années 1020⁸. L'utilisation des pouvoirs des anciens saints évêques dans cette matière, était-elle une technique apprise spécifiquement dans les écoles cathédrales et impériales ?

La plupart de ces évêques partagent plusieurs qualités : tous ont été formés dans les écoles et tous ont été nommés par ou avec l'assentiment de l'empereur. Dans le cas des élèves de Brunon, ce qui est très important pour nous, tous étaient d'origine étrangère, c'est-à-dire venaient des régions germanophones (Gérard venait de Cologne, Wicfrid était Bavarois, et Thierry venait du Rhin inférieur), et tous ont été placés à la tête d'évêchés dont les populations étaient francophones⁹. Le fait que nombre d'œuvres appartenant au genre littéraire des *gesta episcoporum* et écrites dans ces évêchés spécifient la nationalité des évêques montre que celle-ci était une des préoccupations des clercs qui les ont rédigés¹⁰.

Par son éducation, sa nomination par l'empereur, et son origine allemande (souabe), Notger leur ressemblait. Un demi-siècle plus tard, le chanoine liégeois Anselme, un véritable xénophobe, doit être prudent dans son éloge de Notger. Il affirme que Notger s'efforce de surmonter son origine souabe pour devenir « l'un des nôtres »¹¹. Il semble qu'une relation existe entre, d'une part, le désir de ces

-
7. Pour tous ces exemples, on peut consulter ma thèse, *Cathedrals of words : bishops and the deeds of their predecessors in Lotharingia, 950-1100* (thèse de doctorat, Harvard University, 2008), p. 33-71.
 8. Voir T. RICHES, *Episcopal historiography as archive : some reflections on the autograph of the Gesta episcoporum Cameracensium* (MS Den Haag KB 75 F 15), *Jaarboek voor middeleeuwse Geschiedenis*, t. 10, 2007, p. 7-46; et Ch. MÉRIAUX, *Sépultures, reliques et mémoire des évêques d'Arras/Cambrai (VI^e-XI^e siècles)*, dans *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge*, éd. M. MARGUE, Luxembourg, 2006, p. 135-169, aux p. 163-167.
 9. Pour les origines des évêques impériaux de cette période, voir A.G. FINCK VON FINCKENSTEIN, *Bischof und Reich : Untersuchungen zum Integrationsprozeß des ottonisch-frühsalischen Reiches (919-1056)*, Sigmaringen, 1989 (avec des observations sur la Lotharingie aux p. 42-47); pour le XI^e siècle, voir H. ZIELINSKI, *Der Reichsepiskopat in spätottonischer und salischer Zeit, 1002-1125*, Wiesbaden, 1984.
 10. La nationalité était une des formules empruntées au *Liber pontificalis* romain, l'archétype ultime des gestes épiscopaux. Sur ce genre assez divers, voir M. SOT, *Gesta episcoporum, gesta abbatum* (Typologie des sources du Moyen Âge occidental; fasc. 37), Turnhout, 1981.
 11. ANSELME, *Gesta pontificum Leodiensium*, c. 25, éd. R. KÖPKE, MGH SS 7, p. 203¹⁻³ : *Substitutus est Everacro 46. Nokerus, genere quidem Alamannus, sed admodum omni morum elegantia insignitus, paterna dilectione erga aecclesiae filios nostras fieri studuit*. Voir WEBB, *Cathedrals of words*, p. 201-204; et sur l'importance des mœurs des évêques, C.S. JAEGER, *The courtier bishop in vitae from the tenth to the twelfth century*, *Speculum*, t. 58, 1983, p. 291-325; et ID., *The envy of angels : cathedral schools and European social ideals, 950-1200*, Philadelphia, 1994, p. 54-56 (pour Liège), et *passim*.

évêques d'origine étrangère de gagner les cœurs et les esprits des populations de leurs diocèses respectifs et, d'autre part, l'attention qu'ils portent au culte des saints évêques antérieurs et leurs efforts pour doter leur diocèse d'une histoire sainte.

Notger n'était pas simplement un évêque parmi d'autres quand il cherchait à promouvoir ses prédécesseurs; il a, en la matière, joué un rôle prééminent. Notger et son ami et collaborateur, Hériger de Lobbes, utilisèrent le passé épiscopal du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège non seulement pour renforcer les liens entre l'évêque et certains monastères, mais aussi pour fonder les revendications historiques de l'évêché lui-même. L'histoire diocésaine que Notger avait demandé à Hériger de composer était la première œuvre appartenant au genre des *gesta episcoporum* produite dans l'église ottonienne. Sa composition, et aussi les compositions des textes hagiographiques pour les monastères, furent des actes politiques. Et, bien sûr, certains des éléments politiques qui y sont contenus sont accessibles à notre analyse.

Pour le montrer, je suivrai ici deux pistes, celle des écrits hagiographiques liés aux monastères de Stavelot et de Saint-Bavon, et celle des *gesta pontificum*, avant de conclure par un coup d'œil sur une biographie particulière contenue dans les *gesta* : celle de Jean l'Agneau, patron de Huy.

1. REMACLE À STAVELOT ET LANDOALD À GAND

L'étude de la participation de Notger à l'historiographie du diocèse de Liège a été éclipsée par le problème de la paternité des œuvres, généralement attribuées à Hériger, mais adressées au nom de Notger. Clemens Bayer est venu donner matière à réflexion sur cette importante question¹². Pour notre part, les indices selon lesquels ce serait bien Hériger qui écrivit la *Vita secunda Remacli*, les *Vita, translatio et miracula Landoaldi et sociorum* (ci-après la *Vita Landoaldi*), et les *Gesta pontificum Tungrensium* sont difficile à ignorer; nous nous accordons même à considérer que Notger et Hériger pourraient avoir écrit les lettres-préfaces ensemble. En tout cas, Hériger écrivait avec la pleine approbation de Notger, et la représentation du passé par Hériger était alignée sur la volonté de l'évêque.

La première incursion dans le passé diocésain à l'instigation de Notger fut une réécriture de la *Vita Remacli* pour le monastère impérial de Stavelot. Ce texte a été examiné récemment par Jean-Louis Kupper et Philippe George, qui notent la manière dont Notger a profité de cette occasion pour tisser des liens plus étroits avec Stavelot¹³. Son abbé avait apporté à Notger l'ancienne *Vita Remacli* avec un codex de chartes des rois mérovingiens et carolingiens qu'il aurait voulu voir inclus

12. Voir sa contribution dans ce volume. Mais voir aussi l'article de R. BABCOCK, Heriger or Notger? The authorship of the *Gesta episcoporum Leodiensium*, the *Vita Remacli*, and the *Vita Landoaldi*, *Latomus*, t. 68, n° 4, 2009, p. 1027-1049, qui affirme que l'auteur est bien Hériger.

13. J.-L. KUPPER et Ph. GEORGE, Hagiographie et politique autour de l'an mil : l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmedy, dans « *Scribere sanctorum gesta* » : *recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, éd. É. RENARD et al., Turnhout, 2005, p. 441-450.

dans une nouvelle vie. La deuxième *Vita Remacii* confirme ces chartes par le simple fait qu'elle en extrait des passages¹⁴. Elle aussi avait été conçue en vue d'empêcher l'essor d'une rivalité entre Stavelot et son monastère jumeau, Malmedy, en indiquant clairement la préférence de Remacle pour Stavelot, sa décision d'être enterré là-bas, et les conséquences juridiques que cette décision avait pour l'élection des abbés, appelés à gouverner les deux maisons. La *Vita secunda Remacii* révèle aussi l'état de l'érudition dans le diocèse de Liège dans les années 970, et atteste du fait qu'Hériger est l'héritier intellectuel de l'abbaye de Lobbes¹⁵.

Un exemple encore plus clair de l'usage de l'hagiographie dans un conflit ecclésiastique provient de la *Vita Landoaldi*. En 980, Notger a conduit une enquête sur les manifestations récentes, dans une ville de son diocèse appelée Wintershoven, du culte d'un saint supposé, Landoald. Notger demanda que les résultats de cette enquête — écrits par Hériger — soient consignés sur une seule feuille de parchemin¹⁶. Heureusement, nous possédons l'original de cette « *vita*-charte », la *Vita Landoaldi*, munie du sceau de Notger. Et comme ce texte fait mention des *Gesta pontificum Tungrensium*, nous pouvons dater l'activité historiographique d'Hériger des premières années du pontificat de Notger, avant 980 — un point sur lequel nous reviendrons¹⁷.

La *Vita Landoaldi*, écrite pour les moines de Saint-Bavon à Gand, obéit très clairement à des motifs politiques. Gand était l'un des principaux sites stratégiques dans le programme impérial de fortification de la frontière occidentale de la Lotharingie sur l'Escaut dans les années 970¹⁸. Le roi de France et l'empereur allemand

14. Pour une analyse détaillée, voir la contribution de N. MAZEURE dans ce volume.

15. Voir J.R. WEBB, *The decrees of the fathers and the wisdom of the ancients in Heriger of Lobbes' Vita Remacii*, *Revue bénédictine*, t. 120, 2010, p. 31-58.

16. C'est, à vrai dire, l'indice le plus clair qu'Hériger avait en fait écrit un texte au nom de Notger parce que, pour cette occasion, nous avons un témoin contemporain de Saint-Bavon, *Elevatio Landoaldi* (BHL 4708), §3, éd. O. HOLDER-EGGER, *MGH SS 15/2*, p. 610⁴⁰⁻⁴⁴, qui nous dit que : *Iubente itaque eodem eximio pontifice [Notgero], ibidem miracula quae divulgaverant sunt collecta et per dominum Herigerum didascalum ac musicae artis peritum breviter quidem, sed satis diserte ac luculento sermone descripta, necnon et ipsius episcopi sunt auctoritate roborata, insuper sigilli sui impressione munita atque domno abbati ac omnibus fratribus Gandensibus fideliter missa.*

17. L'allusion à l'*episcopale* dans la lettre-préface de la *Vita Landoaldi* signifie que les *Gesta pontificum Tungrensium* d'Hériger ont été complétés jusqu'à Remacle, à ce moment. Il est révélateur qu'Hériger utilise ce terme, qui désigne généralement le livre liturgique de l'évêque, pour décrire son texte. *Vita Landoaldi* (BHL 4706c), éd. M. GYSSELING et A.C.F. KOCH, *Diplomata belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, t. 1, Bruxelles, 1950, p. 235-244, à la p. 236 : *exceptis dumtaxat his, quae ex episcopali nostro decerpta, huic scedae pro temporum ratione videbantur congruenter praeponenda*. Les extraits utilisés dans la *Vita Landoaldi* (p. 236-237) viennent des chapitres sur Amand. Cf. J.-L. KUPPER, *Les voies de la création hagiographique : lettre d'envoi par l'évêque Notger de Liège de la Vita sancti Landoaldi* (19 juin 980), dans *Autour de Gerbert d'Aurillac : le pape de l'an mil*, eds O. GUYOTJEANNIN et E. POULLE, Paris, 1996, p. 300-305.

18. Voir A.C.F. KOCH, *Die Grenzverhältnisse an der Niederschelde vornehmlich im 10. Jahrhundert*, *Rheinische Vierteljahrsblätter*, t. 21, 1956, p. 182-218, surtout p. 206-211.

se disputaient l'influence sur Gand : pour s'imposer dans la ville, ils multipliaient l'un et l'autre les privilèges de confirmation en faveur des deux grands monastères gantois, Saint-Pierre au Mont-Blandin et Saint-Bavon¹⁹. Les monastères, dont la récupération des biens s'est réalisée à une vitesse inégale, sont tout naturellement devenus rivaux, non seulement pour l'obtention de privilèges royaux et impériaux, mais aussi pour les pèlerins. Pour stimuler ces derniers, la possession de reliques prestigieuses s'imposait, et une véritable « guerre des reliques » commença au cours de ces années et continua au siècle suivant²⁰. Quand les moines de Saint-Bavon demandèrent à Notger de les aider contre l'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin, ils reçurent une réponse très favorable : une confirmation de l'invention des reliques de saint Landoald.

Notger fut extrêmement généreux dans le rôle qu'il avait été disposé à reconnaître à saint Landoald dans l'histoire du diocèse. Il avait légitimé les assertions suspectes du prêtre de Wintershoven, Sarabert, qui avait fait de Landoald un prêtre romain qui assumait la responsabilité de la direction du diocèse de Maastricht après le départ de saint Amand²¹. Selon Sarabert, Landoald aurait même été le maître du patron principal du diocèse de Liège, saint Lambert²² ! L'objectif spécifique de cette prétention historique est élucidé à la fin du texte. Dans le miracle final, qui met en scène une *famula* de l'église Saint-Lambert guérie par les mérites de saint Landoald, Hériger compare la relation entre Lambert et Landoald à celle qui unit de son temps Liège et Saint-Bavon. Il dit :

-
19. Voir A. VERHULST, *De Sint-Baafsabdij te Gent en haar grondbezit (VII^e-XIV^e eeuw) : bijdrage tot de kennis van de structuur en de uitbating van het grootgrondbezit in Vlaanderen tijdens de middeleeuwen*, Bruxelles, 1958, p. 80-95. Pour les confirmations des biens de Saint-Bavon par le roi Lothaire dans 954 et 966, voir ID., Note sur deux chartes de Lothaire, roi de France, pour l'abbaye de Saint-Bavon à Gand, *Bulletin de la commission royale d'histoire*, t. 155, 1989, p. 1-23. Les diplômes impériaux sont édités par Th. SICKEL, MGH DD Otto II, n^{os} 69 et 125 (Saint-Bavon), et n^{os} 145 et 149 (Mont-Blandin).
 20. Voir Ch. MAIER, Saints, tradition and monastic identity : the Ghent relics, 850-1100, *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 85, 2007, p. 223-277, et les travaux qui y sont cités.
 21. HÉRIGER, *Vita Landoaldi*, p. 237 : *Incompertum est deinde, quanta temporis intercapedine plebs Traiectensium fuerit usque ad beatum Remaglum sine pastoralis benedictione, nisi quod fama ad nos usque perferente accepimus, praefatum beatum Landoaldum illic remansisse, et per novem annos vices pontificis administrasse*. Il raconte (p. 238) que Sarabert avait obtenu ces détails d'une *Vita Landoaldi* depuis perdue (détruite par les Hongrois). Par le ton employé, Hériger montre qu'il nourrissait encore des réserves sur la véracité du récit ; voir L. VAN DER ESSEN, *Étude critique et littéraire sur les vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain, 1907, p. 367-368. Sur son utilisation du mot *accepimus* pour décrire les témoignages oraux, voir ci-dessous, n. 47.
 22. Cet élément était retenu par les hagiographes subséquents de saint Lambert : Sigebert de Gembloux (BHL 4686-4687) et Nicolas de Liège (BHL 4688) : dans AASS Sept. t. 5, 1755, p. 589 et 603, respectivement.

Tout comme ils avaient coopéré dans le bien durant leur vie, nous aussi, et vous, nous ne doutons pas de devenir ensemble les très fidèles collationneurs des miracles susdits²³.

Les actions terrestres des saints auraient donc des effets quelques siècles plus tard, alors que des relations nouvelles seraient nouées entre les institutions qui avaient préservé leurs *memoriae*.

Notger est prompt à intervenir — par l'intermédiaire de l'hagiographie — dans les affaires ecclésiastiques qui avaient aussi une signification politique. Les deux monastères de Stavelot et de Saint-Bavon partageaient les traits caractéristiques d'avoir des monastères voisins qui étaient à la fois rivaux, et sous le contrôle d'un seul abbé²⁴. Excellente recette pour une dispute. Dans ces cas, les conflits s'expriment avec profusion dans le genre hagiographique. En effet, il serait difficile de trouver des textes plus élaborés qui aient exprimé si clairement les rivalités entre deux monastères au Moyen Âge que la contestation hagiographique entre Stavelot et Malmedy d'une part, et entre Saint-Bavon et Saint-Pierre au Mont-Blandin, de l'autre²⁵.

2. APERÇU DU PASSÉ DIOCÉSAIN LOINTAIN

Ainsi, nous pouvons constater que Notger avait l'art d'utiliser le passé sacré du diocèse pour soutenir le pouvoir et le prestige des institutions ecclésiastiques importantes qui comptaient pour Otton II. Toutefois, ses intérêts hagiographiques ne s'arrêtaient pas là. Alors qu'Hériger écrivait la *Vita secunda Remagli*, il avait conçu avec Notger l'idée de compiler les gestes des prédécesseurs de Notger²⁶.

23. HÉRIGER, *Vita Landoaldi*, p. 243-244 : *haec ut fatebatur sancti Landberti martyris spetialis patroni nostri erat famula inter sanctum Landoaldum et ipsum martyrem utpote inter nutritium et nutritum ut credimus internuntia. Ut sicut ipsi sua aetate bonarum fuerant virtutum in vita cooperatores sic nos et vos non diffidimus fieri supradictorum signorum fidelissimi collatores.* (Ces mots figurent sur le verso du parchemin).

24. Womar, originaire du Mont-Blandin, présida les deux monastères gantois dès 965. Voir Ph. GRIERSON, *The early abbots of St. Bavo's of Ghent*, *Revue bénédictine*, t. 49, 1937, p. 29-61, aux p. 48-49.

25. Pour Stavelot-Malmedy, voir F. BAIX, *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, *Revue bénédictine*, t. 60, 1950, p. 120-162; pour Gand, voir MAIER, cité ci-dessus, n. 20.

26. Comme exprimé dans l'*Epistola ad Werinfridum*, éd. B. KRUSCH, MGHSS rer. Merov. 5, p. 110¹³⁻¹⁷ : *Et ne hic labor, qui te adhortante susceptus est, inferaciter fiat, non eius modo cuius meminimus, sancti scilicet Remagli, verum ceterorum nostrae sedis pontificum tempora et gesta, quae undecumque potuere conradi, ad nostra usque tempora collegi, et cuius potissimum anhelabas desiderio, vitam inde exceptam, votis tuis porrexi...* Les premiers mots sont empruntés de Boèce, *De institutione arithmetica* 2.2, éd. H. OOSTHOUT et J. SCHILLING, CCSL, t. 94A, Turnhout, 1999, p. 94 : *ne autem hoc labore quodam, semper quidem maximo, frequentius inferaci fiat, hac nobis ratione in quot numeris quanti possint esse superparticulares vestigandum est.* Pour les autres emprunts boécien, voir R. BABCOCK, *Heriger and the study of philosophy at Lobbes in the tenth century*, *Traditio*, t. 40, 1984, p. 307-317, et ID., *Heriger of Lobbes and the theological tractates of Boethius*, *Latomus*, t. 68, n° 2, 2009, p. 458-464. Le fait qu'Hériger n'ait pas poursuivi les *Gesta pontificum* jusqu'au pontificat de Notger, comme prévu dans la lettre-préface à

Contrairement aux écrits hagiographiques confectionnés pour Stavelot et pour Saint-Bavon, les *Gesta pontificum Tungrensium* d'Hériger n'étaient pas écrits pour une autre institution, mais plutôt pour l'évêché lui-même, pour lui donner une histoire, dans la mesure où on pouvait la connaître ou l'imaginer. Dans ces *Gesta*, on peut voir et ce qu'Hériger était disposé à croire d'après ses sources, soit écrites, soit orales, et ce que lui et son supérieur tenaient à souligner. Vu que nous connaissons presque tous les textes qu'Hériger avait à sa disposition, nous sommes particulièrement bien équipés pour déterminer précisément ce qu'il a ajouté à son histoire diocésaine, et ce qu'il s'était contenté de copier ou de raccourcir au départ des sources antérieures. La combinaison qu'Hériger a faite des sources locales, des récits historiques plus généraux (comme Jordanes ou le *Liber historiae Francorum*), et son propre commentaire perspicace montrent qu'il ne s'est pas satisfait de l'hagiographie existante pour fournir une vision cohérente du passé : ces textes préexistants ont dû être digérés, expliqués, et interprétés.

Bien sûr, le diocèse de Liège n'était pas comme les autres. Son histoire était marquée par une particularité géographique et historique, le siège épiscopal ayant changé, non pas à une mais à deux reprises²⁷. Les raisons de ces « déménagements » — ou du moins les raisons avancées par les écrivains médiévaux — tenaient aux actions des saints évêques. Le départ de saint Servais de Tongres et sa mort à Maastricht servirent à expliquer l'installation des évêques dans les siècles suivants dans cette localité. De la même manière, l'assassinat de Lambert à Liège a invité son successeur à transférer son corps — et avec lui le siège de l'évêché — sur le site de son martyre²⁸. Ces circonstances historiques ont déterminé l'attention spécifique

Wérinfrid, est un problème complexe et difficile à expliquer. Parmi les explications erronées, on doit compter la mort d'Hériger, sa mauvaise vue dans sa vieillesse (exprimée dans sa lettre à Hugues, PL 139, col. 1134A-B), ou même ses responsabilités comme abbé de Lobbes à partir de 990, puisque nous savons qu'Hériger a eu une décennie pleine pour finir les *gesta* (980-990) avant de devenir abbé. Une autre explication potentielle sera envisagée ci-dessous, n. 66. Ce qui est clair, c'est que (1) Hériger n'a pas écrit de *gesta* pour les siècles ultérieurs, qui auraient été perdus par après, et que (2) la décision de ne pas continuer les *Gesta pontificum* était une décision consciente et non pas le résultat du manque de sources.

27. Peu de questions ont généré la même quantité des travaux que la situation du siège du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège pendant le Haut Moyen Âge. Pour le débat depuis le xvii^e siècle, voir É. DE MOREAU, Le transfert de la résidence des évêques de Tongres à Maastricht, *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 20, 1924, p. 457-464. Pour le débat plus actuel, voir A. DIERKENS, Réflexions sur l'histoire religieuse de Maastricht à l'époque mérovingienne, dans *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (v^e-ix^e siècle)*, éd. M. POLFER, Luxembourg, 2000, p. 541-567; J.-L. KUPPER, Liège au viii^e siècle : naissance d'une ville sanctuaire, dans *Ibid.*, p. 357-364; et F. THEUWS, Maastricht as a centre of power in the Early Middle Ages, dans *Topographies of power in the Early Middle Ages*, eds M. DE JONG et F. THEUWS, Leiden, 2001, p. 155-216.
28. Bien résumé dans la préface anonyme à la continuation des *Gesta pontificum* d'Anselme, éd. KÖPKE, MGH SS 7, p. 191²⁸⁻³² : *sed beatus Munulfus, qui 21. extitit, ex auctoritate canonum a Tunгри sedem episcopii amovit, et eandem Trajecti, ubi tunc temporis aptior locus erat, constituit; qui locus tandem episcopii sedem usque ad sanctum Hubertum servavit. Isque propter patrocina*

portée, dans les *Gesta pontificum*, à la topographie sacrée et, en même temps, pourraient avoir autorisé une mobilité géographique du siège épiscopal à l'époque notgérienne.

Grâce aux *Gesta*, nous avons l'occasion de mieux comprendre la périodisation de l'histoire locale, telle qu'elle était envisagée par un ecclésiastique autour de l'an mil. La manière même dont Hériger avait organisé le passé lointain du diocèse de Tongres était significative : elle comprenait une période apostolique — celle des fondements institutionnels de l'Église —, suivie par une grande phase de perturbation et de destruction au cours du v^e siècle, et finalement une période de renouvellement, à l'époque où la terre était bénie par la présence de beaucoup de saints évêques²⁹. Comme Hériger a arrêté les *Gesta* au pontificat de Remacle, sa périodisation ne va pas au-delà.

Il est bien connu de ceux qui ont examiné les *Gesta pontificum Tungrensium*, qu'Hériger y a incorporé la légende de la fondation du diocèse de Trèves, en la reproduisant presque mot pour mot dans ses premiers chapitres. Pour l'archevêque de Trèves, la prétention à l'apostolicité (fondation par les disciples directs de saint Pierre) constitua la base de l'argumentation en faveur de son droit à porter le titre de « primat de Gaule et de Germanie » et à revendiquer des privilèges, tels que l'onction du roi, qui l'avaient accompagné³⁰. L'intérêt pour la légende de la fondation de Trèves culminait pendant ces années, quand Trèves rivalisait avec Cologne et Mayence en ce domaine³¹.

Un ajout clé d'Hériger crédite le trio apostolique d'Euchaire, Valère, et Materne, de la fondation, non seulement de Trèves, mais aussi des diocèses de Tongres et de Cologne³². Conséquence de son adaptation de la légende eucharistique, Hériger

sancti martiris Lamberti, apud Leodium vicum publicum, ubi usque hodie perseverat, voluit esse caput episcopii.

29. Remacle, Landoald, Amand, et beaucoup d'autres saints ont vécu à cette époque. HÉRIGER, *Vita Remacii/Gesta pontificum*, c. 41, p. 181⁹⁻¹¹ (cité ci-dessous, n. 44). Hériger répète cette affirmation dans la *Vita Landoaldi*, p. 236.
30. Voir la note suivante, et pour le sacre d'Otton I^{er} en 936, WIDUKIND, *Rerum gestarum Saxoniarum libri tres* 2.1, éd. H.-E. LOHMANN et P. HIRSCH, MGH SS rer. Germ., t. [60], p. 65-66.
31. Beaucoup a été écrit sur celui-ci, en général voir E. BOSHOFF, Köln, Mainz, Trier — die Auseinandersetzungen um die Spitzenstellung im deutschen Episkopat in ottonischer und salischer Zeit, *Jahrbuch des Kölnischen Geschichtsvereins*, t. 49, 1978, p. 19-48. La datation de la légende eucharistique dépend de l'authenticité du privilège papal pour Trèves dans 969 (JL 4158), éd. H. ZIMMERMANN, *Papsturkunden 896-1046*, t. 1, 1984, n^o † 195, p. 384-387. Voir Kl. KRÖNERT, L'exaltation de Trèves : écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane, VIII^e-XI^e siècle (Beihefte der Francia, t. 70), Ostfildern, 2010, p. 79-101. Th. BAUER, *Lotharingien als historischer Raum : Raumbildung und Raumbewußtsein im Mittelalter* (Rheinisches Archiv, t. 136), Cologne, 1997, p. 418-427; et aussi W. LEVISON, Die Anfänge rheinischer Bistümer in der Legende, *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, t. 117, 1930, p. 5-28, à la p. 19 (= *Aus rheinischer und fränkischer Frühzeit*, ausgewählte Aufsätze, Düsseldorf, 1948, p. 7-27).
32. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 7, éd. KÖPKE, MGH SS 7, p. 168. Hériger avait déjà suggéré la même chose dans sa vie métrique du fondateur de Lobbes, Ursmer, écrite quelques années avant la promotion de Notger. HÉRIGER, *Vita Ursuari* (BHL 8419), éd. K. STRECKER, MGH

put accorder au diocèse de Tongres une place de précurseur dans l'histoire de la christianisation du Nord de la Gaule, tout en soutenant en même temps les revendications de Trèves.

Hériger a la prudence de placer la « mission lotharingienne » au premier plan des missions transalpines. La légende de Trèves, dans sa forme « étendue », révèle même une forme de solidarité entre les évêques lotharingiens qui partageaient une même représentation du passé de leurs diocèses³³. En 980, l'archevêque de Trèves, Egbert, ancien ami de Notger et grand promoteur de la légende eucharistique, avait commandé un reliquaire coûteux pour abriter une moitié du bâton (*baculum*) de saint Pierre, reçu de Cologne et qui, selon la légende, avait permis à saint Euchaire de ressusciter son disciple, saint Materne³⁴. Il n'est pas impossible que l'incorporation de la légende eucharistique dans les *Gesta pontificum Tungrensium* ait été due à l'influence d'Egbert lui-même.

Les légendes apostoliques (très répandues au x^e siècle) avaient donné une image « gonflée » de l'organisation ecclésiastique des premiers siècles après J.-C., qui faisait problème aux hagiographes. Comment expliquer l'absence de sources de cette première période? Une réponse à cette question était trouvée dans les destructions causées par les invasions barbares, qui ont été soulignées par plusieurs auteurs de *gesta episcoporum*³⁵. On pourrait même aller jusqu'à dire que l'accent mis sur les invasions barbares a résulté en partie des légendes apostoliques. Hériger s'empare de cet épisode majeur, mais en ne traitant presque exclusivement que des Huns, les ennemis les plus fameux de l'Europe, bien mis en scène dans la littérature épique depuis le x^e siècle³⁶. Pour le diocèse de Tongres, insister sur les Huns allait

Poet. 5, p. 180⁶⁵⁻⁶⁹ : *Treveribus terni mittuntur corde fideli / Trinum personis dominum, deitate sed unum / Credere qui doceant populum lavacro renovandum, / Scilicet Eucharisius, Valerius atque Maternus. / Credit Agrippinus, fidei fit Tunger alumnus...*

33. Alors que les rivalités autour des questions de préséance ecclésiastique ne furent certainement pas la cause des factions qui se sont formées après la mort d'Otton II, il est intéressant de noter que les archevêques de Cologne et de Trèves se sont ralliés à Henri le Querelleur, contre le parti de l'archevêque Willigise de Mayence, leur rival principal pour la primauté. Les légendes — surtout apostoliques — comme vecteurs de solidarité régionale sont un thème majeur de BAUER, *Lotharingien als historischer Raum*, p. 342-465.
34. La moitié du bâton reçu par Egbert était un cadeau de l'archevêque de Cologne, Warinus, mais donné à la demande de l'empereur! Le bâton est venu à Cologne (de Metz) grâce aux efforts de Brunon. Son histoire est gravée dans le reliquaire lui-même, éd. H. WESTERMANN-ANGERHAUSEN, *Die Goldschmiedearbeiten der Trierer Egbertwerkstatt*, Trèves, 1973, p. 36. Voir Th. HEAD, Art and artifice in Ottonian Trier, *Gesta*, t. 36, 1997, p. 65-82, aux p. 71-73.
35. Particulièrement dans les premières *gesta* à apparaître au Nord des Alpes, le *Libellus de episcopis Mettensibus* par Paul diacre (écrit ca. 784), où l'invasion hunnique joue aussi un grand rôle, éd. G. PERTZ, MGH SS 2, p. 262. Voir aussi l'*additamentum* à la *vita Eucharisii et al.* (BHL 2656), où l'auteur parle des *tres plagae* qui avaient affecté Trèves, éd. S. FLESCHE, *Die monastische Schriftkultur der Saargegend im Mittelalter*, Saarbrücken, 1991, p. 67-68.
36. Par exemple, le poème épique *Waltharius* était connu à Saint-Gall, où Notger a reçu sa formation. Pour un résumé des mentions des Huns, on peut consulter J. WILLIAMS, *Etzel der reiche*, Berne, 1981, p. 83-156, bien que sa division des sources en fonction de la géographie ne soit pas toujours pratique.

de soi, puisque l'invasion hunnique constituait la pièce maîtresse de la légende ancienne de son saint évêque, Servais, légende qu'on trouve déjà au VI^e siècle dans les écrits de Grégoire de Tours³⁷. La destruction de Tongres par les Huns aiderait à expliquer pourquoi le siège diocésain avait déménagé à Maastricht.

Les chapitres d'Hériger sur saint Servais allaient aussi avoir des implications politiques, parfois non intentionnelles. L'introduction d'Hériger à la biographie de Servais mérite notre attention. Des légendes orales étaient déjà apparues à Maastricht, où l'on prétendait que le saint patron était d'origine orientale, voire, prétention inouïe, qu'il était parent de Jésus. Hériger rejette ces thèses, tout en maintenant un élément de plausibilité. Il cite l'exemple de Jude Cyriaque (découvreur de la vraie croix), dont la chronologie était aussi invraisemblable, et ensuite déclare qu'il préférerait garder le silence, plutôt que de mentir pour des raisons de piété; pour soutenir ce point de vue, il utilise une citation de Cicéron³⁸.

Même si la biographie consacrée à Servais par Hériger était dans l'ensemble favorable à celui-ci, dans le monde des légendes des saints, toute expression de doute est dommageable. Le scepticisme d'Hériger aurait pu avoir des conséquences négatives sur les relations entre Liège et les chanoines de Saint-Servais à Maastricht. Un siècle plus tard, le prêtre français Jocundus (qui séjournait à Maastricht) allait produire un énorme travail hagiographique pour défendre la légende de saint Servais : il y répondra aux objections de Hériger, énumérées une par une³⁹.

Nous ne connaissons pas le statut exact de l'église Saint-Servais de Maastricht dans les années 970⁴⁰. Compte tenu de son histoire, il ne semble pas probable que Notger ait exercé un réel contrôle sur l'institution. Elle semble avoir fait l'objet d'une contestation entre les archevêques de Trèves et la famille des Régnier pendant la plus grande partie du X^e siècle⁴¹. Otton I^{er} en avait repris possession au milieu

37. GRÉGOIRE DE TOURS, *Libri historiarum decem* 2.3-4, éds KRUSCH et LEVISON, MGH SS rer. Merov. 1.1, 1937, p. 40-45. Les *Vitae Servatii* subséquents (BHL 7611, s. VIII; BHL 7613, ca. 900) sont formées, pour la plupart, du récit de Grégoire et de quelques ajouts.

38. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 20, p. 172⁴⁸⁻⁴⁹. Il est peut-être significatif qu'Hériger emprunte à Cicéron et pas à Sulpice Sévère, qui exprime la même idée : *alioquin tacere quam falsa dicere maluisssem, Vita Martini* 1.9 (BHL 5610), éd. J. FONTAINE, Sources chrétiennes, t. 133, Paris, 1967, p. 254.

39. Voir P.C. BOEREN, *Jocundus : biographe de saint Servais*, La Haye, 1972, p. 51-57 (avec une édition de la *Vita Servatii* par Jocundus [BHL 7626-7632] aux p. 136-213). Sur la rivalité entre Liège et Maastricht plus généralement, on peut consulter R. DE LA HAYE, Un héritage maastrichtois : le siège épiscopal de Liège, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 98, 1986, p. 233-250.

40. La difficulté à déterminer le statut de Saint-Servais à cette époque est en partie la conséquence des menées des chanoines de Maastricht du XI^e siècle, qui ont insisté sur la grande importance de leur église dans les deux siècles antérieurs.

41. Voir J. DEETERS, *Servatiusstift und Stadt Maastricht* (Rheinisches Archiv, t. 73), Bonn, 1970, p. 29-36; L. FALKENSTEIN, *Otto III. und Aachen* (MGH Studien und Texte, t. 22), Hannover, 1998, p. 36; sur la mémoire du duc Gislebert à Maastricht, voir A. DIERKENS et M. MARGUE, *Memoria ou damnatio memoriae? L'image de Gislebert, duc de Lotharingie († 939), dans Retour aux sources : textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, éds S. GOUGUENHEIM et al., Paris, 2004, p. 869-890, aux p. 880-890.

des années 960, comme il le dit de façon intéressante, à cause de son intérêt « pour l'administration des affaires royales dans ces parts » (c'est-à-dire en Lotharingie)⁴². Ensuite, son fils l'aurait donnée à Charles de Lorraine avec la fonction ducal en 977. Le contrôle ducal de l'église de Saint-Servais explique pourquoi Charles reçut l'inhumation dans l'antichambre du tombeau de saint Servais⁴³.

La troisième période envisagée, celle qui suit la tempête des invasions, avait été calme, pas seulement calme, mais aussi prospère et féconde. Le VII^e siècle, la période la plus sombre de « l'âge des ténèbres », était pour Hériger (et pour les autres ecclésiastiques de son temps) l'époque la plus faste de toute l'histoire diocésaine. Hériger décrit cette époque comme « un temps des plus bénits, où le nom du christianisme abonde » et note que presque toutes les églises de la région sont soumises au patronage d'un saint de cette période⁴⁴. Le « siècle des saints » n'est donc pas seulement une notion inventée par de grands hagiologues comme Jean Mabillon et Léon Van der Essen : elle était aussi une croyance des hagiographes des X^e et XI^e siècles⁴⁵. La raison de cette perception tient, dans les deux cas, au même facteur : l'abondance relative des *vies* des saints qui avaient vécu à cette époque. Comme nous l'avons vu, la présence de plusieurs saints locaux contemporains avait facilité la création des liens imaginaires entre ceux-ci. En dehors de la *Vita Remacli*, le récit le plus étendu dédié à un évêque de cette époque privilégiée se trouve dans les chapitres consacrés à Jean, dit l'Agneau, un saint évêque qui a vécu au début du VII^e siècle et a été enterré à Huy.

3. LES GESTES DE JEAN L'AGNEAU

La *vie* de Jean l'Agneau est la partie la plus originale des *Gesta pontificum*, parce qu'elle est la seule biographie dans les *Gesta* qui ne soit pas la réécriture d'un texte antérieur. C'est, en partie au moins, parce qu'Hériger écrivit les gestes de Jean *ab ovo* que ceux-ci démontrent si nettement l'usage politique du passé épiscopal par Hériger et Notger. Hériger nous dit que les renseignements sur

42. Dans un diplôme pour l'année 966, éd. SICKEL, MGH DD Otto I, n° 322, p. 436³⁹⁻⁴⁰ : *quoniam in eisdem partibus pro disponendis regni negotiis pluribus indigemus*.

43. Cf. A.-J. BIJSTERVELD, Les sépultures des comtes de la Meuse inférieure : les cas des Régnier et des Baldéric (X^e siècle), des comtes de Looz (XI^e siècle) et des comtes de Gueldre (XII^e-XIV^e siècles), dans *Sépulture, mort et symbolique du pouvoir au Moyen Âge*, éd. M. MARGUE, Luxembourg, 2006, p. 375-403, aux p. 380-381.

44. HÉRIGER, *Vita Remacli/Gesta pontificum*, c. 41, p. 181⁹⁻¹¹ : *Quorum felicissimo tempore in tantum exuberavit christianitatis titulus ubique, ut pene rara aut nulla citra finitimos inveniatur hodieque aecclesia, quae non alicuius eius temporis sancti nobis praetendat patrocina*.

45. L. VAN DER ESSEN, *Le siècle des saints, 625-739 : étude sur les origines de la Belgique chrétienne*, Bruxelles, 1948. Son titre est inspiré d'une remarque de Mabillon sur le II^e siècle de l'ordre bénédictin : *Aureum vere saeculum!* dans AASS OSB, saec. ben. 2, Paris, 1733 [1668], praefatio, p. 1. Voir WEBB, *Cathedrals of words*, p. 317-324.

Jean l'Agneau ont été recueillis à partir du témoignage de personnes d'un âge avancé⁴⁶. Ici, il emploie le verbe *accepimus*, mot qu'il emploie (avec parcimonie) pour présenter des témoignages oraux⁴⁷.

Bien que les hagiographes médiévaux fassent très souvent appel au témoignage oral pour pallier au manque de documents, il semble raisonnable de croire qu'Hériger n'a pas simplement inventé les actions du patron de Huy, mais qu'il a effectivement exploité une tradition établie. D'une part, comme Alain Dierkens l'a observé, il existe une tradition indépendante à propos de Jean l'Agneau, dans la légende de saint Monon, patron de Nassogne⁴⁸. D'autre part, la biographie de Jean est unique : Jean est loin d'être le saint évêque typique (ou idéal). Un des lieux communs de l'hagiographie épiscopale de cette période était de souligner l'éducation de son héros et sa promotion dans les rangs ecclésiastiques pour parvenir à l'épiscopat⁴⁹. Jean, par contre, passe du rang de laïc à celui d'évêque. Le fait qu'il n'ait pas bénéficié d'éducation formelle le distingue de manière très contrastée de l'évêque savant Notger, éduqué, lui, dans les meilleures écoles impériales⁵⁰. Hériger, pour défendre le mérite de Jean, introduit sa biographie par un assez long préambule, dans lequel il rappelle à ses lecteurs que Dieu avait initialement choisi « des pêcheurs et pas des philosophes »⁵¹. Et effectivement, presque toute

46. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 29, p. 176⁴⁰-177¹ : *Johannes 25. succedit, vir totius sanctitatis, cuius vitam et gesta, ut auditu tantum et relatione a maioribus et aetate provectoribus accepimus, nos quoque perpaucis absolvamus*. Voir F. DE VRIENDT, Jean l'Agneau, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 26, 1997, col. 1202-1205.

47. Hériger n'utilise le mot *accepimus* que quatre fois dans tous ses écrits. Au-delà de l'exemple mentionné ci-dessus, ils comprennent : (1) encore dans la biographie de Jean, à propos de saint Monon : *complures habuisse perfectos constat discipulos, ex quibus unum accepimus beatum scilicet Mononem, responsis sub eo aecclesiasticis instantem perfectum exhibuisse martyrem* (*Gesta pontificum*, c. 31, p. 178-179); (2) quand il réfère au lieu de naissance de Servais : *locum nativitatis eius nequaquam accepimus* (c. 20, p. 172⁴⁰⁻⁴¹); et dans la *Vita Landoaldi*, quand il réfère aux neuf ans pendant lesquels Landoald aurait administré le diocèse après le départ d'Amand : *nisi quod fama ad nos usque perferente accepimus, praefatum beatum Landoaldum illic remansisse, et per novem annos vices pontificis administrasse* (p. 237).

48. A. DIERKENS, Le culte de saint Monon et le chapitre de Nassogne avant 1100, dans *Villes et campagnes au Moyen Âge : mélanges Georges Despy*, eds J.-M. DUVOSQUEL et A. DIERKENS, Liège, 1991, p. 297-321, aux p. 303-305 sur la *Passio brevior Mononis* (BHL 6006).

49. Un bon exemple est la *vita* d'un évêque d'Utrecht, la *Passio Friderici* (BHL 3157), écrite vers 1024 dans le milieu d'Adelbold d'Utrecht, un ancien élève de Notger et Hériger. Sur ce texte, voir P. CORBET, Interdits de parenté, hagiographie et politique : la *passio Friderici episcopi Traiectensis* (ca. 1024), *Ius commune. Zeitschrift für Europäische Rechtsgeschichte*, t. 23, 1996, p. 1-98. Cf. aussi la *Vita tertia Gaugerici* (BHL 3289-3290) écrite vers le même temps.

50. *Vita Notgeri* §1, éd. G. KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au x^e siècle*, t. 2, Bruxelles, 1905, p. 10. Voir aussi J.-L. KUPPER, Notger de Liège : un évêque lotharingien aux alentours de l'an mille, dans *Lotharingia : eine europäische Kernlandschaft um das Jahr 1000*, eds H.-W. HERRMANN et R. SCHNEIDER, Saarbrücken, 1995, p. 143-153.

51. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 29, p. 176¹⁴⁻¹⁵.

la biographie tend à justifier cette situation inhabituelle. De manière typiquement hérigerienne, il utilise un passage d'un auteur païen à l'appui de son argument⁵².

Dans cette *vita Johannis* rédigée par Hériger, un mystérieux « pèlerin d'Outremer » est envoyé par une vision angélique auprès de Jean, alors appelé « l'Agneau », en raison de sa simplicité et de sa pureté, dans la ville « bien construite » de Huy, pour l'informer qu'il doit devenir le prochain évêque de Maastricht. Jean refuse d'abord cette charge, en invoquant son manque d'expérience, son statut laïque, et ses responsabilités envers sa femme et ses enfants ! Hériger met habilement dans la bouche de Jean, quand il se déclare indigne d'une telle charge, des passages pertinents de la lettre pastorale à Timothée, où Paul décrit les qualités qui doivent être celles d'un évêque⁵³. Jean exprime même sa familiarité avec le motif de Marie et Marthe — qui représentent respectivement les vies contemplatives et actives du clergé — en déclarant qu'il n'a l'expérience ni de l'une ni de l'autre⁵⁴. Il se montre ainsi familier des canons et des valeurs de l'Église, même s'il n'a jamais été instruit comme clerc. Jean n'est convaincu d'accepter la charge qu'après que Dieu lui ait montré un signe. Il plante son bâton (significativement appelé un *baculum* par Hériger) dans le sol, en déclarant qu'il lui sera aussi difficile, à lui, Jean, de répondre à la demande du pèlerin que pour son bâton de donner spontanément du fruit. L'intention de Dieu pour Jean est prouvée par la floraison subséquente du bâton. Mais ce n'est pas un simple miracle pour prouver les intentions de Dieu ; ce signe a également servi d'« ordination » de Jean à la prêtrise. Tout comme l'épanouissement du bâton d'Aaron dans le livre des Nombres montre la prédisposition de la tribu de Lévi pour le sacerdoce, ainsi, ce signe — Hériger insiste là-dessus — a indiqué la place de Jean dans le vrai sacerdoce⁵⁵.

-
52. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 29, p. 177¹⁹⁻²³ : *Omnipotentis etiam in gentibus discolis, sulco terentem dentalia Quintium Seranum : Trepida ante boves dictatura induit uxor / Et tua aratra domum lictor tulit*. Dans ce cas, il utilise une allusion chez Perse (Sat. I.73-75) au sujet de Cincinnatus — qui avait été choisi comme le dictateur de Rome alors qu'il travaille à sa charrue — pour appuyer les circonstances remarquables de l'élection de Jean : c'est une référence très obscure... L'histoire complète se trouve dans Tite-Live, *Ab urbe condita* 3.26. Hériger doit avoir connu un commentaire sur Perse, e.g. *Commentum Cornuti*, eds W.V. CLAUSEN et J.E.G. ZETZEL, München, 2004, p. 29-30 : *sulcoque...tulit : ...Quintius autem Cincinnatus cum suum agrum et araret et sereret, dictatura ei a populo Romano uel decreto senatus delata est, qui contra Samnites progressus uictor extitit. Qui a serendo Serranus appellatus est, ut Virgilius : « nec te sulco Serrane serentem »*. Sur l'utilisation des auteurs païens venant à l'appui des préceptes chrétiens à la fin de la *Vita secunda Remacli*, voir WEBB, *The decrees of the fathers and the wisdom of the ancients in Heriger of Lobbes' Vita Remacli*, p. 48-57.
53. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 30, p. 178 (1 Tim. 3 :2, 3 :4, et 3 :6).
54. Sur ce sujet, voir G. CONSTABLE, *The interpretation of Mary and Martha*, dans son *Three studies in medieval religious and social thought*, Cambridge, 1995, p. 3-141.
55. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 31, p. 178⁴¹⁻⁴³ : *Felix clerus tali pontifice, felices populi tanto pastore ! Renovatur antiquum miraculum, reparantur virgae Aaron praeclarum prodigium. Illa legitimi index fuit sacerdotii, haec insperati et dubii, sed divinitus mirabiliter provisi monstratrix exstitit pontificii...* On peut voir ici des éléments de prose rimée. Cf. DE VRIENDT, *Jean l'Agneau*, col. 1203, qui note le *topos* d'un bâton qui bourgeonne parmi dans d'autres légendes belges.

Nous pouvons voir dans la biographie de Jean l'Agneau quelques éléments qui révèlent l'intérêt de Notger pour Huy. Hériger dote Huy du statut de *civitas* et attribue sa fondation à un empereur romain, Antonin le Pieux ; la seule autre ville à recevoir cet honneur est Tongres, le premier siège de l'évêché⁵⁶. Hériger revendique aussi des terres autour de Huy, lesquelles, faisant partie du patrimoine de Jean, sont devenues après sa mort des parties intégrantes de l'évêché de Liège. Il y avait des avantages au statut de Jean comme agriculteur et propriétaire, bien qu'à la différence de la plupart des propriétaires de la fin du x^e siècle, Jean n'ait pas eu à s'engager dans des activités guerrières. Hériger observe que Jean avait pratiqué « presque le seul art qui pouvait être cultivé sans qu'il y ait péché », critiquant ainsi implicitement les seigneurs de son temps⁵⁷. Jean, qui n'était certainement pas un paysan, a été « simple » par sa propre volonté. Hériger indique que les domaines de Jean autour de Huy (à Tihange) étaient gardés par les évêques de Liège et que les dîmes de ces propriétés appartenaient à l'église où Jean était enterré, Saint-Côme⁵⁸. Ce dernier détail aurait pu servir à justifier la destination de ces dîmes qui, avant les *Gesta pontificum*, appartenaient à l'église principale de Huy, Notre-Dame, probablement elle-même placée sous la juridiction de Notger, mais dont le statut exact n'est pas clair⁵⁹.

-
56. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 30, p. 177⁴². Noté par J.-L. KUPPER, Aux lisières de l'Empire : l'évêque Notger de Liège et l'élection de Hugues Capet, dans *Pouvoirs et libertés au temps des premiers Capétiens*, éd. E. MAGNOU-NORTIER, Maulevrier, 1992, p. 97-108, à la p. 101.
57. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 31, p. 177³⁴⁻³⁵ : [Johannes] *Insistebat enim agri culturae, quae sola fere ars exerceri valet absque totius criminis labe*.
58. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 31, p. 177³⁸⁻⁴⁰ : *Quod ne cui forte videatur ambiguum, testantur etiam praedia ab eodem nostrae aecclisiae collata, a maioribus nostris et nobis adhuc possessa, et de quibus dominicam decimationem sanctae Cosmae retinet aecclisia, pro eiusdem sancti viri sepultura*. La *Passio Mononis* (BHL 6006) aussi fait mention des domaines de Jean autour de Tihange, AASS Oct. t. 8, 1855, col. 367C.
59. Le statut des deux églises hutoises en cette période est trop complexe à traiter ici en détail. Le problème provient de l'ambiguïté du latin des deux sources importantes : le diplôme de 985 qui parle de l'« *ecclesie sante Marie Leodio vel Hoio posite* » et les *Gesta episcoporum Cameracensium* 1.54, qui parlent de la possession temporaire par les évêques de Cambrai de l'église de Notre-Dame et/ou de quelques domaines à proximité, éd. L. BETHMANN, MGH SS 7, p. 420 (voir aussi 1.112, p. 450). M. VAN REY, *Die Lütticher Gaue Condroz und Ardennen im Frühmittelalter : Untersuchungen zur Pfarrorganisation* (Rheinisches Archiv 102), Bonn, 1977, p. 811-815, offre un correctif utile à l'argumentation de Joris (qui a vu Notre-Dame comme l'église « libre » et Saint-Côme comme une église « domaniale ou castrale ») : A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Âge : des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris, 1959, p. 190. Pour Van Rey, la formulation de la donation impériale de 985 suggère que Notre-Dame de Huy est déjà une possession épiscopale. Van Rey est suivi par DIERKENS, Les Ansfrid et le comté de Huy au x^e siècle, *Annales du Cercle hutois des sciences et beaux-arts*, t. 41, 1987, p. 55-77, à la p. 73 (qui propose d'amender le texte cambrésien à la n. 109), et ID., La ville de Huy avant l'an mil : premier essai de synthèse des recherches historiques et archéologiques, dans *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux : un problème archéologique et historique*, Bruxelles, 1990, p. 391-409, aux p. 404-405. En tout cas, même si l'église de Notre-Dame (cruciale pour le contrôle du trafic fluvial) était déjà sous la juridiction directe de Notger, en 985, en 980, ou

Outre Jean l'Agneau, il y avait un autre saint évêque du Haut Moyen Âge enterré à Huy : Domitien. Bientôt, le culte de Domitien éclipsa celui de Jean. Et même si l'hagiographie sur Domitien n'apparaît qu'au XIII^e siècle, des monnaies frappées à Huy portaient le nom et l'image de saint Domitien dès le début du XI^e siècle⁶⁰. Cependant, Hériger ne consacre que quelques lignes aux gestes de cet évêque, et ces lignes font à vrai dire office d'annexe aux chapitres sur Servais. Comme les biographies plus tardives de saint Domitien l'expliqueront, Domitien était beaucoup plus proche du saint évêque typique : il participe aux conciles importants de l'Église et il remporte la victoire sur les hérétiques et sur les dragons⁶¹. Mais Hériger et Notger ont choisi de mettre l'accent sur Jean et pas Domitien. Pourquoi ?

Il est possible que ceci puisse être expliqué par les lieux de sépulture des deux saints évêques : Domitien repose dans l'église Notre-Dame et Jean dans l'église Saint-Côme, qui était située sur la colline (*sita in monte*)⁶². Dans les années 970, Notger était beaucoup plus intéressé par le patron de la petite église au sommet de la forteresse rocheuse que par celui de l'église plus grande (*maior* — pour utiliser le mot d'Hériger) située au pied de la même roche. La forteresse de Huy était l'endroit le plus stratégique de tout le diocèse : située près de son centre géographique exact, près d'une courbe de la Meuse, et facile à défendre. La fin du X^e siècle vit la construction de nombreux châteaux, et les années 970 étaient pleines d'incertitude pour Notger et la ville de Liège. S'il avait envisagé de déplacer l'évêché à Huy, il est possible que la nouvelle résidence épiscopale ait englobé les environs immédiats de l'église Saint-Côme.

L'importance stratégique de la ville de Huy ne devrait pas être sous-estimée, et l'intérêt que Notger portait à Huy a été bien mis en lumière par Jean-Louis Kupper⁶³. Peu de temps après l'écriture des *Gesta pontificum*, en 985, Notger avait reçu le comté de Huy, une récompense pour le soutien que Notger avait apporté (finalement) à Theophano et Otton III dans la guerre civile qui avait suivi la mort d'Otton II. C'était la première fois qu'un comté entier était accordé à un évêque⁶⁴.

avant, on doit encore chercher d'expliquer pourquoi il préfère promouvoir le patron de l'église « secondaire ».

60. B. KLUGE, *Deutsche Münzgeschichte von der späten Karolingerzeit bis zum Ende der Salier : ca. 900 bis 1125*, Sigmaringen, 1991, n° 59, p. 143. Cette pratique se poursuit dans le XI^e siècle, sous l'évêque Henri (1075-1091) : KLUGE, n° 394, p. 255. Voir aussi O. BRUAND dans ce volume.
61. Pour l'hagiographie sur Domitien (BHL 2253-2256), voir Ph. GEORGE, Vies et miracles de saint Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (535-549), *Analecta Bollandiana*, t. 103, 1985, p. 305-351, et t. 119, 2001, p. 5-32.
62. HÉRIGER, *Gesta pontificum*, c. 31, p. 179³. Cf. E. GIERLICH, *Die Grabstätten der rheinischen Bischöfe vor 1200*, Mainz, 1990, p. 309-315.
63. KUPPER, *Aux lisières de l'Empire*, p. 100-103.
64. Ce fait a été accentué à plusieurs reprises au cours du colloque. Voir KUPPER, La maison d'Ardenne-Verdun et l'Église de Liège : remarques sur les origines d'une principauté épiscopale, dans *La maison d'Ardenne X^e-XI^e siècles*, Luxembourg, 1981, p. 201-215, à la p. 206.

La revendication sur ce territoire, exprimée par Hériger dans ses *Gesta*, était comme un prélude à la donation plus formelle de 985. Ceci signifie que quelques années avant cette donation impériale, Notger avait demandé à Hériger d'inscrire ses projets sur Huy dans le passé lointain du diocèse.

4. CONCLUSION

La biographie de Jean l'Agneau indique bien que ce n'étaient pas les actions elles-mêmes des saints évêques qui importaient le plus dans l'histoire diocésaine. Les actions spécifiques des saints évêques étaient subordonnées aux facteurs géographiques et chronologiques, le but étant de délimiter la topographie sacrée et le développement historique du diocèse. Importantes, aussi, étaient les relations (souvent imaginaires) entre les saints du passé lointain; ce réseau saint trouvait une résonance dans les relations entre institutions ecclésiastiques à l'époque de Notger et Hériger. Mais les saints évêques du passé ne sont pas toujours représentés de manière à les faire ressembler à Notger. Ceci n'a pas été l'intention d'Hériger. En fait, celui-ci admet, dans sa *Vita Remacii*, que tous les évêques de son temps sont de pâles reflets d'un Remacle⁶⁵. Il était déjà suffisant pour Notger qu'il partage avec ses prédécesseurs la dignité sacrée d'évêque.

Si l'on regarde maintenant la géographie sacrée et politique, telle qu'elle ressort des travaux d'Hériger, il est remarquable que, dans sa première histoire épiscopale, Liège ne soit pas mentionnée une seule fois! Je pense que ce fait devrait être lié à l'importance accordée à Huy, et comme une indication que le sort de Liège comme centre viable de l'évêché était encore incertain dans les années 970⁶⁶. Comme Jean-Louis Kupper l'a démontré, cette indécision sur le destin de Liège est restée d'actualité jusqu'à la destruction du château de Chèvremont en 987⁶⁷. La décision définitive de revitaliser la ville de Liège n'aurait été prise qu'après cet événement⁶⁸,

65. Hériger, *Vita Remacii/Gesta pontificum*, c. 45, p. 183⁴⁹⁻⁵⁰ : ... *omnium nostrae aetatis sacerdotum merita excessisse, omnes nostri temporis episcopos sua comparatione dampnare*.

66. Ce fait pourrait fournir une explication partielle au problème de savoir pourquoi Hériger n'avait jamais poursuivi ses *Gesta pontificum* au-delà du pontificat de saint Remacle. Pendant qu'Hériger les écrivait, Notger aurait voulu attendre pour voir comment la situation évoluerait, avant d'intégrer les vies des saints évêques subséquents : Théodard, Lambert, et Hubert, chacun d'eux très étroitement lié à la ville de Liège elle-même. Si Notger avait décidé de déplacer la *sedes episcopalis* à Huy, on peut imaginer que les *vitae* des saints évêques liégeoises auraient eu besoin d'être au moins interpolées par des récits relatifs à Huy, par ex. une visite à Huy par saint Lambert.

67. La *Vita Notgeri* décrit clairement l'instabilité causée par le château de Chèvremont, *Vita Notgeri* §1, éd. KURTH, p. 10 : *Nam adhuc eo tempore civitas Leodiensis parva erat, irruptioni violentorum patens et castris adjacentis Capremontis frequentibus injuriis subjacens*.

68. Cf. KUPPER, *La maison d'Ardenne-Verdun et l'église de Liège*, p. 207, où il suggère que Notger aurait construit le mur de Liège dans la décennie avant la chute de Chèvremont. L'archéologie ne permet pas plus de précision.

et les biographies principales de Notger lient clairement la destruction finale de Chèvremont à la relance de Liège⁶⁹.

Un déménagement à Huy était une décision trop radicale, et des années plus tard, quand la menace la plus grave a été éliminée, Notger décida de maintenir le siège épiscopal à Liège. Les évêques de Tongres-Maastricht-Liège ont choisi de profiter des atouts surnaturels de leur position à proximité des reliques du martyr Lambert, plutôt que de profiter des atouts stratégiques de la forteresse de Huy⁷⁰. Jean l'Agneau ne pouvait pas du tout concurrencer Lambert. En fin de compte, Notger avait préféré la topographie sacrée plutôt que la topographie physique. Mû, néanmoins, par un certain pragmatisme, il donna à Liège son premier mur.

Comme je l'ai remarqué au début, beaucoup de ses collègues étaient aussi intéressés par les saints évêques de leurs diocèses, mais, à l'exception de Gérard de Cambrai quelques décennies plus tard, aucun n'a montré la même propension que Notger à utiliser les détails biographiques de ses prédécesseurs à des fins contemporaines. De façon très significative, tous ces efforts hagiographiques et historiographiques ont été entrepris au cours des premières années du pontificat de Notger. Ces efforts ne sont donc pas un témoignage de la gratitude de Notger pour les saints évêques qui l'auraient aidé pendant des années souvent troublées de son gouvernement; l'écriture de ces récits est plutôt une tentative précoce de se les associer, en vue de gagner les faveurs des fidèles de son diocèse (en particulier du clergé), et de fixer la topographie sacrée de son territoire. La fondation de la principauté épiscopale de Liège et la création de sa première histoire diocésaine participaient du même élan : cet état de fait montre bien l'inextricable combinaison du pouvoir politique et du pouvoir sacré, phénomène qui toucha à son apogée à cette époque, et spécialement, dans cette région.

69. ANSELME, *Gesta pontificum Leodiensium*, c. 25-27, p. 203-204; *Vita Notgeri* §2, p. 11 : *His diebus malis destructis et evulsis [i.e. Chèvremont], ad plantationem et edificationem bonorum Nothgerus noster se accinxit. Monasterium beati Lamberti patroni nostri...longe in melius quam fuerat immutavit.* Il y a aussi une note marginale dans le manuscrit de Gilles d'Orval, au sujet de Chèvremont, que Kurth n'a pas vue comme partie des *Versus ad Nokerum*, écrits peu de temps après sa mort (ce couplet marginal est par contraste à la première personne). GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium* 2.50, éd. J. HELLER, MGH SS 25, p. 58²³⁻²⁴ : *Legia ditatur per me, Capremons spoliator / Hic ruit, hec surgit; manet hec, nec ille resurgit.*

70. Toutefois, quelques évêques du XI^e siècle avaient tenté de se réfugier à Huy pendant ces temps précaires; voir ANSELME, *Gesta pontificum Leodiensium*, c. 55, p. 222²¹⁻²², et KUPPER, *Aux lisières de l'Empire*, p. 97.